



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome:	Woodbine		
Date	30 novembre 2024	Heure de départ	13 h 10
Conditions météorologiques	Majoritairement couvert	(Temp. : 0 °C)	Nord-Ouest 33 km/h
État de la piste	Toutes conditions météorologiques Hors Turf		
Nombre de courses 10			
Chevaux retirés	Commissaires :		
Vétérinaire : 4	13		

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Al T. Stiff	Fenton K. Platts	Jason R. Portuondo

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit :

Une décision (#2931297) a été rendue ce matin par le registrateur de la CAJO, conformément à la règle 24.03.01, afin de protéger le bien-être de tous les chevaux, la CAJO cherche à limiter le risque pour les chevaux pendant les exercices de haute intensité en ordonnant à l'hippodrome Woodbine de mettre en œuvre les mesures suivantes, avec effet immédiat, et ce, jusqu'à nouvel ordre :

1. Le bureau des courses n'acceptera pas les inscriptions de chevaux qui ayant :

a) concouru dans les 14 jours calendaires précédents ; ou

b) reçu une injection intra-articulaire au niveau du boulet au cours des 14 jours calendaires précédents.

2. Tout cheval qui a été tiré au sort dans une course moins de 14 jours calendaires après sa dernière course sera considéré comme inadmissible et sera retiré par les commissaires.

3. Un vétérinaire officiel doit être présent et observer les chevaux pendant toute la matinée d'entraînement.

4. Un cheval figurant sur la liste des vétérinaires ne peut pas concourir tant que son entraîneur et son vétérinaire privé ne l'ont pas vu faire un jogging dans les 48 heures précédant la course et qu'ils n'ont pas remis au vétérinaire officiel une déclaration cosignée attestant que le cheval est en bonne santé.

Le cheval doit ensuite être examiné par le vétérinaire officiel avant d'être autorisé à reprendre la compétition.

Les vétérinaires de l'Association en poste aujourd'hui sont les Drs Oscar Calvete D.V.M. et Brett Anderson D.V.M.

Les jockeys, Jason Hoyte, Desean Bynoe, Slade Callaghan et Skye Chernetz, ont été autorisés à se retirer de leurs montures respectives pour aujourd'hui.

Keshia Kalloo, responsable des courses de chevaux de race thoroughbred pour la CAJO, était ici ce matin.

Courses :

Course 1 – Le #3, "Jaggersgotagun", (F. Aebly), arrivé en 4^e position, a trébuché au départ.

Course 2 – Le #10, "Question Mark", (D. Gaskin), arrivé en 2^e position, a trébuché au départ.

Course 3 – **Enquête**

Avis de faute déposé par le jockey du #1, "Clayton", (Sahin Civaci), arrivé en 7^e position, contre le #3, "Pine Knoll", (Rafael Hernandez), arrivé en 2^e position, aux alentours du poteau du ½ mille.

La course devient serrée pour le #1 lorsque le #3 se déplace d'un pas vers l'intérieur, mais le #1 a toujours de l'espace.

L'avis de faute déposé par le jockey a été rejeté.

Lien pour la vidéo d'enquête : <https://youtu.be/ZcSoEm8oEQY>

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #2, "Sassy Seattle", (Da-Sean Gaskin), arrivé en 12^e position, est parti lentement.

Course 6 – Le #3, "Talbot's Riplyn", (Jose Campos), arrivé en 4^e position.

Course 7 – Le #5, "Spirit Bear", (Keveh Nicholls), arrivé en 3^e position, est parti lentement.

Course 8 – Le #8, "Bergungirl", (Rafael Hernandez), arrivé en 8^e position, a trébuché au départ.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Aucun pari classé pour cette course.

Réclamations :

Aucune

Paris : \$ 3,974,113